

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4^{ème} REUNION DE 2009

Séance du 27 novembre 2009

CG 09/4^{ème}/III-03

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

Depuis 1994, le Conseil Général s'est investi dans une politique de développement de l'Enseignement Supérieur qui porte aujourd'hui ses fruits, au vu de l'évolution des effectifs étudiants qui vous est présentée ci-dessous.

EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS DEPUIS LA RENTREE 2006-2007

	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
UNIVERSITE TOULOUSE II LE MIRAIL	403	401	414	421
Département "Archives et Médiathèque"	129	124	145	120
Licence 3	51	43	59	44
Licence Professionnelle "Edition"	9	14	13	14
Master 1	18	17	15	19
Master 2 "Archives et Image"	17	18	18	14
Master 2 "Edition"	14	14	12	10
Master 2 "Ingenierie du Document électronique"	7	7	13	6
DUMET	13	11	15	13
IUP "Arts Appliqués"	81	108	102	121
Licence 3	27	38	37	45
Master 1	29	38	34	41
Master 2	25	32	31	35
IUFM	193	169	167	180
Préparation au concours de Professeur des Ecoles			58	60
Redoublants préparation			13	25
Professeurs des Ecoles Stagiaires			35	36
Professeurs de Lettres modernes et classiques stagiaires			56	52
Professeurs de musique stagiaires			5	7

UNIVERSITE TOULOUSE I CAPITOLE	264	260	288	371
Faculté de Droit	145	166	189	237
Licence 1	82	111	123	127
Licence 2	63	55	66	75
Licence 3				35
Faculté d'AES	58	51	54	82
Licence 1	39	34	37	55
Licence 2	19	17	17	20
Licence 3				7
Partenariat CCI	51	43	45	42
Licence professionnelle "Acheteur Industriel"	51	43	45	42
Partenariat LEGTA Montauban-Capou	10			10
Licence professionnelle "Management européen de station fruitière et légumière"	10			10
FORMATION CONTINUE	100	100	100	100
EFFECTIFS ANNUELS	767	761	802	892

Je vous annonçais, dès le budget primitif 2009, l'ouverture de la **troisième année de licence** en Droit et Administration économique et sociale de l'Université Toulouse Capitole. C'est chose faite pour cette rentrée, avec 41 inscrits dans cette nouvelle promotion. Ces étudiants, qui ont fait le choix d'un enseignement de proximité, peuvent ainsi achever leur cycle dans les meilleures conditions d'accueil et de réussite et obtenir, sur place, le diplôme de la licence.

Egalement portée par l'Université Capitole, la licence « Acheteur industriel », créée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, se développe avec un Master. De même, le Lycée agricole de Capou relance la licence professionnelle « management européen d'une station fruitière et légumière ».

Par ailleurs, les autres formations poursuivent, comme les chiffres le démontrent, leur évolution.

Le Conseil Général peut, sans aucun doute, trouver là une conséquence des efforts engagés en faveur de la **vie étudiante** :

- **Service culturel** avec un rôle et une demande croissants dans les domaines culturels et sportifs. Ainsi ont été mis en place de nombreux partenariats dans ces deux directions, permettant l'émergence d'une action et d'une offre diversifiées. A titre d'exemple :
 - des stages sont proposés tout au long de l'année : théâtre (comédie de la mandoune/TPO), cercle d'écriture (libraires de Montauban), œnologie... etc,
 - des expositions et des conférences (Centres d'art comme le musée Calbet de Grisolles, La Cuisine de Nègrepelisse, Abbaye de Belleperche, Archives départementales, Médiathèque départementale...),
 - une politique tarifaire préférentielle pour des manifestations régionales (théâtre de Montauban, festival « Alors Chante », festival de jazz, Théâtre du Capitole, Cinémas de Montauban, Le Rio...),

- des journées et des week-end culturels en France (Carré d'art de Nîmes **40 étudiants**, musée Ingres, musée des Abattoirs **150 étudiants**) et à l'étranger (Bilbao **45 étudiants** en 2007, Florence **35 étudiants** en 2008),
- dans le domaine des sports, de la danse africaine et bientôt du volley et du basket au Centre Universitaire,
- **Service d'aide à l'étudiant** avec la recherche de logements et de jobs. Créé à la rentrée universitaire 2007-2008 ce service a pour but, au-delà de faciliter la vie des étudiants au sein du site universitaire, de leur apporter une aide et une écoute permanentes dans le cadre du logement et de la recherche de « jobs occasionnels » ainsi qu'auprès d'organismes extérieurs (CROUS notamment).

S'agissant du volet logement, une « antenne logement » est mise en place chaque début d'année universitaire en associant à notre service, le B.I.J. de Montauban et les agences immobilières de la Cité d'Ingres. Au titre de l'année universitaire 2008-2009, **167** étudiants ont bénéficié de ce service ; ils étaient **227** à la rentrée 2009.

Concernant le volet emplois, une synergie a été recherchée d'une part, entre les agences Pôle Emploi de Tarn-et-Garonne et, d'autre part, les D.R.H. des grands établissements de la place de Montauban (Décathlon, Leclerc, Auchan, Intermarché, Mc Donald's, KFC,...). Au titre de l'année universitaire 2008-2009, le service, destinataire d'offres d'emplois à destination de la population étudiante, a été amené à traiter **60** dossiers dont **35** ont fait l'objet d'une suite favorable.

Les lycéens, informés par le biais de notre **plaquette de communication** et par **nos interventions** dans leurs établissements, savent ainsi qu'ils trouveront, au centre universitaire de Tarn et Garonne, une vie étudiante et para universitaire propice à leur réussite.

En effet, les campagnes de communication, menées en partenariat avec l'ensemble des acteurs du site et le Conseil Général, ne sont pas étrangères à cette progression.

Ainsi la journée « Portes Ouvertes » du 31 janvier dernier, a eu un très vif succès, particulièrement pour les filières professionnalisantes qui ont présenté, à cette occasion, les travaux des étudiants, telle l'IUP « Arts Appliqués », cette filière gagnant en 4 rentrées scolaires, 40 étudiants supplémentaires.

L'amélioration des conditions d'accueil, par l'ouverture d'un **nouveau restaurant** et l'installation du **WIFI** sur le site, sont également des facteurs qui ont joué en faveur de l'attractivité du Centre Universitaire, cela prouvant, s'il en était besoin, la nécessité de poursuivre notre engagement dans la réalisation du bâtiment nécessaire aux enseignements de l'IUP « Arts Appliqués ».

Je vous rappelle, qu'en raison des nouvelles normes d'accessibilité et de sécurité, ce projet avait été évalué en 2008 à 2 700 000 € HT de travaux soit 3 600 000 € de coût total d'opération.

Au vu de ces données, et comme je vous l'avais annoncé dès le Budget primitif 2009, j'ai demandé à nos services de réajuster le projet initial en renforçant **le principe de mutualisation** des salles de cours et amphithéâtres entre toutes les formations, afin de revoir à la baisse le coût du projet.

Conformément à ces nouvelles orientations, la conception du bâtiment a été réétudiée pour **réduire** le projet initial :

- de 2 laboratoires informatiques déjà implantés au pavillon informatique,
- du 3^{ème} laboratoire informatique/infographie qui sera mutualisé dans le parc actuel,
- de 3 salles de cours.

Il intégrera donc :

- 4 ateliers nécessaires aux travaux pratiques des étudiants,
- l'administration de l'IUP « Arts Appliqués ».

Le bâtiment, ainsi réduit, devrait coûter 1 900 000 € HT, soit une enveloppe prévisionnelle de 2 800 000 € de coût total d'opération, c'est-à-dire **800 000 euros de moins** qu'initialement prévu.

Je vous propose donc, sous réserve de l'acceptation finale de ce nouvel avant-projet sommaire par les partenaires concernés, de lancer la consultation visant à désigner le mandataire de la phase opérationnelle. Ainsi, le calendrier prévisionnel de ces travaux donnerait lieu à une **livraison à la rentrée universitaire 2011**.

Conformément à l'esprit de mutualisation, et afin de répondre aux besoins de l'IUP « Arts Appliqués » non prévus dans le nouveau projet, il conviendra de :

- créer 3 salles de cours au 2^{ème} étage du bâtiment central,
- transformer l'auditorium afin de l'utiliser en version amphithéâtre avec pose d'écritoire dans les accoudoirs des sièges.

Par ailleurs, afin de faciliter l'orientation des étudiants au sein du Centre Universitaire, il est proposé de :

- réaménager l'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment central, afin d'y loger à la fois l'administration DROIT/AES et Département « Archives et Médiathèque », ainsi que l' « Aide à l'étudiant »,

- reloger l'administration du centre dans les bâtiments libérés par les transports scolaires,
- aménager de manière cohérente les espaces dédiés aux nouvelles technologies.

Un plan d'ensemble vous sera proposé lors d'une prochaine session.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les orientations présentées visant à réajuster le projet technique initial du futur bâtiment « Arts appliqués » en renforçant le principe de mutualisation des salles de cours et amphithéâtres entre toutes les formations ;
- Approuve le nouvel avant-projet sommaire présenté, pour une enveloppe prévisionnelle estimée à 1 900 000 € HT à ce stade du projet, la livraison du bâtiment étant envisagée pour la rentrée universitaire 2011 ;
- Approuve également les nouvelles propositions de travaux sur les bâtiments existants découlant de la politique de mutualisation des moyens et des nouvelles modalités d'accueil et d'orientation des étudiants ;
- Autorise Monsieur le Président, sous réserve de l'acceptation finale de ce nouvel avant-projet sommaire par les partenaires concernés, à lancer la procédure de désignation d'un mandataire pour l'IUP « Arts appliqués ».

Adopté à l'unanimité.

Le Président,